

M. l'ORATEUR: Ceux qui s'y opposent sont priés de dire: "Non".

Des VOIX: Non.

M. l'ORATEUR: Je déclare la motion adoptée.

M. WOODSWORTH: Il y en avait parmi nous qui s'opposaient à la motion principale.

M. CASSELMAN: Un seul député s'est levé de son siège.

(La motion principale de M. Hamilton est adoptée.)

Une VOIX: Sur division.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que l'Adresse soit grossoyée et remise à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de la Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

(La motion est adoptée.)

SUBSIDES

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): La Chambre passera maintenant à l'organisation des comités des subsides et des voies et moyens. Je propose:

Que la Chambre se forme lundi prochain, en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

(La motion est adoptée.)

VOIES ET MOYENS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que la Chambre se forme, lundi prochain, en comité pour étudier les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

(La motion est adoptée.)

AJOURNEMENT—TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. MACKENZIE KING propose que la séance soit levée.

L'hon. M. STEWART: Le très honorable premier ministre peut-il nous dire quel sera le programme lundi?

Le très hon. MACKENZIE KING: Un avis est inscrit au *Feuilleton* de la présentation d'un projet de loi concernant le Fonds patriotique. Le bill a été adopté en première lecture aujourd'hui et est maintenant prêt pour la deuxième lecture. Le Gouvernement présentera lundi le bill de subsides de guerre. Je demanderai à la Chambre de nous permettre de faire franchir les différentes étapes à ce bill.

Je ne suis pas en mesure pour l'instant de dire quelles autres mesures seront présentées

[M. l'Orateur.]

lundi; je le ferai savoir à la Chambre au début de la séance, lundi après-midi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à dix heures et vingt-cinq minutes du soir.)

Lundi 11 septembre 1939.

La séance est ouverte à trois heures.

GUERRE EUROPÉENNE

DÉPÔT DE DÉCRETS D'URGENCE DU CONSEIL

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je désire déposer des copies des décrets d'urgence du conseil qui ont été adoptés récemment.

N° 2512 concernant le commerce avec l'ennemi et la disposition des biens de l'ennemi;

N° 2580 concernant la nomination de M. Oswald Mayrand comme membre du comité de coordination de la censure.

N° 2581 concernant la franchise postale du comité de coordination de la censure.

N° 2584 concernant les fonctionnaires de l'Etat qui s'enrôlent dans l'armée de défense.

N° 2586, Autres règlements concernant le commerce avec l'ennemi.

N° 2590 concernant l'enregistrement d'aéroplanes.

PROCLAMATION DÉCLARANT L'EXISTENCE DE L'ÉTAT DE GUERRE AVEC LE REICH ALLEMAND

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): J'aimerais profiter du premier moment qui s'offre pour faire part à la Chambre de ce qui s'est passé depuis samedi dernier.

A l'appel de l'ordre du jour j'ai fait la déclaration suivante:

Je tiens à exposer à la Chambre la procédure que le Gouvernement entend suivre pour donner suite à la décision du Parlement touchant la participation du Canada à la guerre.

L'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône sera considérée non seulement comme une approbation dudit discours, mais encore comme une approbation de la politique ministérielle de participation immédiate à la guerre, que j'ai exposée hier.

Si l'Adresse en réponse au discours du trône est adoptée, le Gouvernement verra sans retard à lancer une proclamation formelle déclarant l'état de guerre entre le Canada et le Reich Allemand.

Samedi après-midi, nous avons transmis une dépêche au haut-commissaire canadien à Londres le priant de se tenir prêt à transmettre une communication au Roi.

L'Adresse en réponse au discours du trône fut adoptée par la Chambre, samedi soir, immédiatement avant l'ajournement de la séance à 10 heures 25 minutes du soir, et elle avait déjà été adoptée par le Sénat.